



Salvagnac le 19 Septembre 2026

Compte-rendu Conseil d'Administration du 19 Septembre 2026

Membres Présents : BARBASTE Jean-Pierre – PELLERIN Didier – DI STEFANO Alain – ARLA Jean-Pierre – PUNTOUS Yves – BUTTEZ Julien – DUPOUY Christine – COUTURE Philippe – PERES Bruno - GUERRERO Bernard (Central) – AGON Daniel (Roussillon-Pyrénées) – GONCALVES Auguste (Garonne-Quercy) – DUPOUY Michel (Sud-Montagnard)

Membre excusé : SARDO Christian

1) Compte-rendu du CA de la FCF du 04/09/2026

Compte-rendu a été fait par mail auprès des membres du CA de la 17° RC.

Dans ce compte-rendu, il apparaît que la situation financière de la FCF est préoccupante avec un déficit chronique depuis 3 ans.

2023/2024 21620 Euros en Bilan d'exploitation – 84607 Euros en résultat d'exploitation

2024/2025 38001 Euros en Bilan d'exploitation – 137304 Euros en résultat d'exploitation

2025/2026 Prévisionnel 37520 Euros en Bilan d'exploitation – 103929 en résultat d'exploitation

Compte tenu de la structure de la FCF, aucune solution ne permet de redresser les comptes.

Pour ce faire, lors du dernier CA de la FCF, le 04/09/2026, celle-ci a proposé :

* de passer la licence de 22,00 Euros (part FCF) à 35,00 Euros.

Cette augmentation se répartissant de la façon suivante : 10,00 Euros pour la FCF + 3,00 Euros pour les régions.

* d'augmenter le prix des bagues matricules en les passant à 0,75 Euro

Ces 2 questions seront posées au cours d'une AG extraordinaire le 26/09/2026 pour acceptation ou refus.

Après un échange, les administrateurs de la 17° RC décident de voter NON aux 2 questions principalement parce que dans les différents courriers de la FCF aucune mesure explicite n'est avancée pour un redressement durable de la situation financière.

Liste des délégués pour la 17° RC (application de l'article 8 des statuts de la FCF):

- Groupement Sud-Montagnard (+ de 100 licenciés) : PELLERIN Didier (Président) - DUPOUY Michel
- Groupement Central (+ de 100 licenciés) : GUERRERO Bernard (Président) – RESCOUSSERY Philippe
- Groupement Garonne-Quercy (- de 100 licenciés) : DI STEFANO Alain (Président)
- Groupement Roussillon-Pyrénées (- de 100 licenciés) AGON Daniel (Président)

Autres points évqués :

- Pas de formation pour les convoyeurs
- Projet de la FCF de passer des conventions avec des propriétaires privés pour des points de lâcher en faisant payer 200,00 Euros par l'organisateur (75,00 Euros pour le propriétaire – 125,00 Euros pour la FCF)
- Pour les concours nationaux et semi-nationaux : pas de dérogation, il faut 3 régions colombophiles participantes
- Fermeture de la FCF à des dates gênantes (période de concours et période de délivrance de bagues) : des mesures doivent être prises pour y remédier.
- Commande de bagues individuelles : un multiple de 20 + une taxe de 5,00 Euros + le port
- Démission de FUMIERE Jean-louis du poste de Vice-Président : cooptation de Fabrice AME

- Prêt de 5000,00 Euros accordé à la 3^e région pour panne camion (il avait été demandé 10000,00 Euros)
- Suppression du 3^e bulletin national en 2026 pour édition d'un guide des bonnes pratiques qui sera envoyé à chaque colombophile. Suppression d'un bulletin national en 2027 pour refonte du site de la FCF

2) Point Financier

Actuellement en caisse, aux alentours de 12000,00 Euros

Suite aux divers problèmes des camions, il a été attribué :

- 3600,00 Euros pour réparation de l'embrayage du camion de la région
- prêt de 5000,00 Euros au groupement Central (convention établie et signée) sur une facture globale de 14125,00 Euros
- 1600,00 Euros pour rapatriement du camion de Garonne-Quercy

Tous les concours organisés par la 17^e Région ont été excédentaires au cours de l'exercice 2026.

Montant des subventions aux différents groupements :

- Sud-Montagnard : 1400,48 Euros
- Central Midi-Pyrénées : 758,62 Euros
- Garonne-Quercy : 586,79 Euros. A ce montant seront déduits les frais de Gas Oil et d'autoroute dus au rapatriement du camion du GSM prêté gracieusement par le GSM
- Roussillon-Pyrénées : 254,11 Euros

3) Bilan Sportif 2026

Le Président Sportif fait état d'un bon déroulement des concours au cours de la saison 2026 avec une progression des effectifs.

1 concours (Rouen) a été annulé suite aux conditions climatiques (canicule).

A noter une participation moyenne par concours de 1068 pigeons en progression par rapport aux 4 dernières années.

Au niveau des semi-nationaux, les 2 concours ont vu leurs effectifs progresser ! Bruxelles + 329 pigeons et Calais + 158 pigeons. Ces 2 concours sont également en progression en 17^e RC.

4) Derby 2026

L'édition 2026 a vu la mise en place d'un CLM par équipe pour les régions du Sud de la France.

Cette initiative recueille l'assentiment des administrateurs et sera reconduite en 2027.

Concernant le derby, il y a eu une bonne participation (64 équipes).

Malheureusement, nous avons connu au cours de cette édition de graves problèmes de mortalité. Une explication est avancée avec l'expédition du vaccin par la FCF dans des conditions ne respectant pas la chaîne du froid. Cette expédition a été faite en période de forte canicule ce qui a pu entraîner un vaccin périmé.

Une autre explication avancée est celle de l'envoi de trop jeunes pigeons.

Le concours en lui-même, Vivonne, s'est bien déroulé avec une rentrée satisfaisante pour le derby.

Il nous a été reproché un manque de communication, ce qui est exact mais la situation était particulièrement délicate.

Didier PELLERIN est d'accord pour reconduire le derby en 2027 ainsi que le CLM. Il demande que les pigeons soient plus âgés, vaccinés à leur arrivée. Les dates de réception des pigeons devront être absolument respectées. Aucun pigeon ne pourra être remplacé.

Nous nous engageons à faire une communication plus importante :

- mi-mai la liste des équipes engagées
- une information sur les pigeons présents au colombier mi-juin
- la liste des pigeons présents au colombier lors de leur équipement avec les bagues électroniques.

La vente des pigeons 2026 se fera en 2 fois : en 1^{er} les pigeons du derby, puis celle des pigeons du CLM.

Elle commencera après la remise des prix des concours semi-nationaux.

5) Point sur les transports en 2027

Camion de la Région : réparé

Camion du Groupement Central Midi-Pyrénées : réparé (voir point 2)

Camion Garonne-Quercy : il semble que le camion de Garonne-Quercy n'est pas réparable. Le GSM envisage de vendre un des 3 camions qu'il possède. Le CA propose au Garonne-Quercy de faire acte de candidature pour l'achat de ce camion. Le prix du camion du GSM sera fixé par le CA du groupement du GSM. Afin de faciliter l'achat par Garonne-Quercy le prêt en cours de 3500,00 Euros de la région au GSM serait basculé sur Garonne-Quercy et serait déduit du prix de vente. Ce prêt à Garonne-Quercy ferait l'objet

d'une convention.

Il est demandé aux responsables du groupement Garonne-Quercy de faire une réunion **très rapidement** afin de connaître leur position.

6) **AG de la 17° RC**

Date : dimanche 10 janvier 2027

Lieu : organisé par la société de Montréjeau

Ordre du jour : il sera proposé une modification de l'article 6 des statuts de la région

7) **Point Administratif**

Fermeture de société : la société de CASTRES a prononcé sa dissolution

3 fermetures : Colombié Gilles et Edith – Saint Mathias

4 amateurs sont rattachés à la société du Messenger Audois

3 amateurs sont rattachés à la société de la Colombe Albigeoise

1 amateur est rattaché à la société du Pigeon Sport Gaillacois

1 amateur est rattaché à la société du Voltigeur Montpellierain

1 amateur habitant Béziers mute en 15° RC aux Courriers Biterrois

Demande de Mutation

a) 2 amateurs des Courriers Biterrois, suite à déménagement, mutent à la société de Mazamet

b) Bernard ANDRIEU demande sa mutation pour la société du Pigeon Sport Saint-Paulois. Elle est en cours. Il est rappelé que cet amateur avait bénéficié d'invitation en 2026 sous réserve de muter en fin de saison. En l'absence de mutation, l'invitation ne sera pas reconduite.

c) demande de mutation de 2 amateurs de la 12° RC vers la 17° et le groupement Garonne-Quercy. Il s'agit de Messieurs HAVET Stéphane et KAWKA Jean-Claude. Il est rappelé que lors de la mutation de Monsieur HENNART Jean-Claude, nous avons pris l'engagement de ne plus raccourcir les distances des concours afin de ne pas déséquilibrer les rayons de jeu (groupement et région). En conséquence, si elles se formalisent ces **mutations seront rejetées**. Les amateurs concernés ne pourront pas faire l'objet d'invitation et pourront uniquement participer aux concours ouverts à la 12° RC. Cette décision concerne la région. A charge pour le groupement Garonne-Quercy de se positionner pour les concours qu'il organise pour une éventuelle invitation.

d) La Commission Sportive se déroulera le samedi 06 février 2027 et sera suivi d'un CA à Lavelanet de Comminges

8) **Site WEB**

Grâce à Nicolas ANDRIEUX la 17° Région bénéficie actuellement d'un site lui permettant d'informer ses amateurs sur la vie de la région (compte-rendus), sur les résultats sportifs. Ce site est payant et nous partagerons les frais avec la 12° RC (aux alentours de 100,00 Euros). Des possibilités existent pour intégrer les groupements. Nous verrons en fonction de leurs demandes. Un site a été également réalisé pour le derby. Il permettra une meilleure information.

Séance levée à 13h00